



CENTRE DU FLORÈS

Communiqué

Pour diffusion immédiate

LE CENTRE DU FLORÈS SE MÉRITE UN PRIX LORS DU GALA DES PRIX D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Saint-Jérôme, le 9 octobre 2009 - Le Centre du Florès se réjouit que son projet portant sur les protocoles d'entente de collaboration avec les CSSS (7) de la région des Laurentides, ait été récompensé lors du Gala de remise des *Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux*, qui s'est tenu, le 8 octobre dernier, à Québec.

Le projet s'est mérité un prix dans la catégorie « Intégration des services » et dans ce sens, le Centre du Florès tient à rendre hommage à ses partenaires, les CSSS de la région des Laurentides, et à toutes les personnes impliquées de près ou de loin, dans la création d'un continuum de services entre la première et la deuxième ligne permettant ainsi la complémentarité et la continuité des services auprès des personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement (DI-TED) de la région des Laurentides.

La directrice générale, madame Lucie Leduc, précise que les ententes de collaboration entre le Centre du Florès et les Centres de santé et de services sociaux (CSSS) apportent, entre autres, une amélioration des délais de prise en charge, un accompagnement de la personne dans son cheminement, un développement de l'expertise. Bref, une valeur ajoutée pour la clientèle, sa famille et ses proches.

Ce qui fait de ce projet, un projet d'excellence, est sans nul doute, l'innovation car il n'existait pas de mode d'emploi, de chemin déjà tracé ou de modèle. Il a donc fallu créer une grande partie des outils utilisés puisque la région des Laurentides fut l'une des premières à mettre en application la conclusion d'entente avec ses partenaires CSSS et ce, dans un souci constant de l'amélioration des services auprès des personnes: *offrir le bon service, au bon moment et à la bonne personne.*



C'est avec des gens et des projets comme ceux-ci que le Centre du Florès concrétise sa promesse de service qui est « Faire la différence dans la vie des gens... ».

Rappelons que le Centre du Florès dessert près de 1 800 personnes, enfants, adolescents et adultes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble envahissant du développement. Il offre également des services aux personnes adultes vivant avec un trouble sévère de santé mentale. Outre le soutien aux personnes, aux familles et aux proches, le Centre du Florès offre à ses usagers des services spécialisés d'adaptation et de réadaptation comprenant l'évaluation des besoins des personnes, des services résidentiels, de même que des activités de jour et d'intégration au travail.

Le Centre du Florès est un établissement parapublic du réseau de la santé et des services sociaux, membre de la Fédération québécoise des Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement et de l'Association québécoise pour la réadaptation psychosociale.

-30-

PHOTO : La directrice générale, madame Lucie Leduc, lors de la remise du Prix d'excellence, entourée du ministre de la Santé et des Services sociaux, le docteur Yves Bolduc, la sous-ministre déléguée aux Services sociaux, madame Lise Thériault, les personnes responsables du projet au Centre du Florès et des représentants des CSSS d'Argenteuil, de Pays-d'en-Haut et de Thérèse-De Blainville ainsi que le président-directeur général de l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides, monsieur Marc Fortin.

Pour information : Francine Lacasse
Adjointe à la directrice générale
Centre du Florès
Tél. : 450 569-2974 poste 2400
Courriel : francine_lacasse@ssss.gouv.qc.ca
www.centreduflores.com